



2, rue de Venise
54500 Vandoeuvre Lès Nancy
03.83.26.30.08
Ft.formation@ftconsultants.fr

PUBLIC CONCERNE ET PRE REQUIS : Membre du personnel volontaire ou désigné pour porter secours en cas d'accident

OBJECTIFS : Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver la victime en attendant l'arrivée des secours dans l'entreprise. Promouvoir la prévention des risques professionnels

DUREE : 14 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES : Formation basée sur des études de cas avec des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage.. Exercices individuels et en groupes. Le matériel utilisé pour les démonstrations est mis à disposition par le formateur (Mannequin, couvertures....)

EFFECTIF : 4 participants minimum, 10 participants maximum (au delà de 10 participants, la formation sera prolongée d'une demi-heure par candidat supplémentaire en n'excédant jamais 14 participants).

VALIDATION : Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST » et utilisés lors de chaque formation. A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL (SST)

- Le rôle du secouriste
- Les risques liés à l'activité
- La recherche des risques
- Reconnaître un danger
- Comment supprimer ou isoler le danger
- Soustraire la victime de la zone dangereuse
- L'alerte sirène : comment protéger la population

PROTECTION ET PREVENTION

- Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du danger identifié
- Recherche des risques persistants
- Théorie et cas pratiques

L'EXAMEN DE LA VICTIME

- Examiner la(les) victime(s) avant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

ALERTE ET INFORMER

- Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues de la part des SST, aussi bien en matière d'alerte des secours qu'en matière de transmission de l'information dans l'entreprise

LE DEFIBRILLATEUR

- THEORIE :
 - a. Principe de défibrillation
 - b. L'arrêt cardio-respiratoire
 - c. Les cas de réanimation cardio-respiratoire
 - d. La chaîne de survie
 - e. L'usage du défibrillateur
- PRATIQUE :
 - a. Utilisation du DSA / DAE
 - b. Conditions de sécurité
 - c. Conditions d'utilisation
 - d. Recueillir et transmettre les données
 - e. Cas pratiques

SECOURIR

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable de mettre en œuvre l'action secourir quand :

- **La victime saigne abondamment**
compresser l'origine du saignement
- **La victime s'étouffe**
désobstruction des voies aériennes chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson
désobstruction partielle des voies aériennes
- **La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux**
reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise
- **La victime répond, elle se plaint de brûlures**
brûlures thermiques, chimiques, électriques, par ingestion
- **La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements**
suspicion de fracture, de traumatisme du dos, du coup ou de la tête
- **La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment**
plaie de l'abdomen, du thorax, section de membre, plaie à l'œil et plaies simples
- **La victime ne répond pas, elle respire**
libération des voies aériennes - mise en position latérale de sécurité (PLS)
- **La victime ne répond pas, elle ne respire pas**
réanimation cardio-pulmonaire avec l'utilisation du défibrillateur automatisé externe

LES RISQUES SPECIFIQUES A LA PROFESSION

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation.

Planning 2017

Nancy :	6,7 mars
	3,4 avril
	15,16 mai
	12,13 juin
	11,12 septembre
	16,17 octobre
	13,14 novembre
	11,12 décembre
Metz :	20,21 mars
	19,20 juin
	2,3 octobre
	4,5 décembre

Tarifs 2017

Formation inter-entreprises
205 € H.T./stagiaire

Formation réalisée dans vos locaux
1 050 € H.T./groupe
+ frais de déplacement